



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dijon, le 16 septembre 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°1 - 13H20

### ALERTE POLLUTION DES EAUX

Une pollution du Neuvon est suspectée sur le territoire de PLOMBIÈRES-LES-DIJON.

La préfecture de Côte-d'Or a armé une cellule de crise avec les services de l'Etat, l'ARS, le SDIS, l'OFB, la gendarmerie, la ville de PLOMBIÈRES-LES-DIJON et Dijon-Métropole.

Des analyses sont en cours afin d'objectiver le risque et d'écartier tout danger pour la population.

Par précaution, la maire de Plombières-les-Dijon a signé un arrêté pour interdire temporairement la consommation d'eau prélevée sur le Neuvon, tant pour l'usage de la population que pour celui des animaux.

#### **Les habitants concernés vont être informés de la mesure.**

Les autres habitants de PLOMBIÈRES-LES-DIJON ne sont pas concernés par l'interdiction.

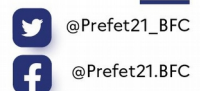
La préfecture de Côte-d'Or recommande de suivre les instructions des autorités et communiquera prochainement.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la  
communication interministérielle



**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la  
communication interministérielle

